



Maintien de nos services durant le confinement

Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures sanitaires conduisant au rétablissement du dispositif de confinement jusqu'au 1^{er} décembre 2020. Pendant cette période, Nantes Métropole Habitat poursuit sa mission d'intérêt général, sa mission de service public pour répondre aux besoins des habitants de Nantes.

« Nantes Métropole Habitat est présent pendant la crise sanitaire et maintient l'ensemble de ses activités et services, dans le cadre autorisé par les mesures gouvernementales, sur le terrain et en télétravail. Plus que jamais nos locataires ont besoin de nous, d'un interlocuteur de proximité, disponible dans leur quartier.

Si la situation sanitaire devait encore évoluer, tout serait mis en œuvre pour préserver le maximum de nos services, comme cela a été fait durant le premier confinement, grâce à une pleine mobilisation des collaborateurs de NMH.

Nous logeons près de 50 000 personnes et restons présents à leur côté pour les besoins du quotidien.»

Thomas Quéro - Président de Nantes Métropole Habitat



Être mobilisé auprès des locataires pendant la crise sanitaire

Pendant le confinement, Nantes Métropole Habitat est présent au quotidien, pour mener à bien ses missions de bailleur social tout en préservant la santé des locataires et de ses collaborateurs. L'ensemble de notre activité est maintenue, que ce soit en présentiel sur le terrain ou en télétravail pour toutes les missions compatibles.

Assurer l'entretien quotidien des immeubles et des espaces extérieurs

- Le nettoyage des **espaces communs** et la **gestion des déchets**
- Le nettoyage des **airs de jeux** pour les enfants ; celles-ci restent accessibles.
- L'ouverture des **locaux ICI TRI** permettant aux locataires, qui ne peuvent pas se déplacer dans une déchetterie, de déposer leurs encombrants dans un lieu dédié.
- Ainsi dans la même thématique, le passage de la « brigade propreté », notre **camion de collecte NMH** dédié à l'évacuation des déchets volumineux déposés par les locataires, assurera ses passages.



Conserver la relation avec les habitants

Nos **7 agences de proximité**, implantées au cœur des quartiers nantais restent ouvertes durant la période de confinement permettant ainsi aux locataires d'avoir des interlocuteurs disponibles : accès libre les lundis, mercredis et vendredis matins et sur rdv personnalisé le reste de la semaine.

Cependant afin de préserver la santé de tous, de limiter les déplacements et les contacts, il est vivement recommandé de privilégier les échanges à distances :

- Nos équipes sont disponibles par téléphone, du lundi au vendredi de 8H30 à 17h00 au **02 40 67 07 37**
- En cas **d'urgence technique**, notre service d'astreinte reste disponible la nuit et le week-end au 02 40 67 08 55.
- Sur internet en se connectant à l'espace locataire de notre site internet nmh.fr. Il est possible d'effectuer de nombreuses démarches à distance, en restant à son domicile : payer son loyer, effectuer une réclamation, consulter ses avis d'échéances...



Pour des raisons sanitaires, le déplacement au sein de nos agences est à privilégier pour les demandes qui ne peuvent pas se résoudre à distance.

Notre **accompagnement social**, permettant de détecter et d'accompagner des locataires en difficulté (santé, cellule familiale, financière) est également maintenu.

Poursuivre nos activités en location, construction et rénovation

Durant cette période, nous mettons tout en œuvre pour garantir la bonne continuité des projets tout en nous adaptant à la situation.

- Les instances en charge de **l'attribution des logements** restent opérationnelles.
- Concernant la **location** : la gestion des départs et des arrivées dans un logement, les états des lieux d'entrée et de sortie, la signature du bail, les visites de logement sont des activités maintenues dans meilleures conditions sanitaires.
- Notre activité **patrimoniale**, via la construction, la rénovation ou encore la maintenance, se poursuit. Concernant le BTP, les artisans et les entrepreneurs vont continuer à travailler sans se détourner des règles et prescriptions sanitaires



« Nous avons procédé aux ajustements nécessaires pour maintenir toutes nos activités et préserver la santé de nos collaborateurs comme celle de nos locataires. Ouverture des agences de proximité, nettoyage, gestion des déchets, entretien des espaces verts, attribution des logements, constructions neuves et rénovations...tout ce que nous réalisons pour les habitants tout au long de l'année reste opérationnel.

Pour les locataires qui ne souhaitent pas se rendre dans nos agences de proximité pour des raisons sanitaires, nous disposons également d'une équipe dédiée et mobilisée pleinement sur notre plateforme téléphonique. Notre site internet permet également de réaliser des démarches en restant chez soi. »

Marc Patay - Directeur général



Office public de l'habitat de la métropole nantaise
26 Place Rosa Parks - BP 83618 - 44036 Nantes cedex 1

Contact

Franck ALBERT, Directeur Communication & Relations Institutionnelles

02 51 86 36 64 - 06 88 62 01 05

franck.albert@nmh.fr